

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL du 11 AVRIL 2022

Articles L.2121-25 et R.2121-11 du CGCT

Étaient présents :

M. Bernard MAUZÉ – Maire

M. Michel GOURJAULT, Mme Stéphanie VERRIER, M. Éric COUSIN, Mme Michelle ECLERCY, M. Guillaume GILLES - Adjoint

Mme Fanny ABRIAT – Conseillère Municipale déléguée

Mme Françoise MARTIN, Mme Viviane BETOULLE, M. Franck HUET, Mme Élisabeth LOUIS, M. Aurélien TESTIER, M. Pascal DARDILLAC formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 17 membres.

Excusé avec pouvoir : Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, les pouvoirs suivants ont été donnés :

| MANDANT | MANDATAIRE |
|----------------------|----------------------|
| Mme Valérie DOLIMIER | Mme Viviane BETOULLE |

Excusés non représentés : M. Laurent LANCEREAU, M. Guillaume AUTEXIER

Absente : Mme Virginie SILLARD.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 Mars 2022

Monsieur Éric COUSIN est désigné Secrétaire de séance

FINANCES

ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2022

Monsieur le Maire propose d'examiner les propositions des commissions ad hoc pour les subventions aux associations.

✓ Michelle ECLERCY présente les propositions pour les associations culturelles et autres

| | |
|------------------------------------|-----------------|
| ➤ AFTIL | 225 € |
| ➤ Club des Lévrier Sportifs | 150 € |
| ➤ AY 128 | 1 600 € |
| ➤ Amitiés et Loisirs | 350 € |
| ➤ Club Récréapatch | 500 € |
| ➤ Les Compagnons d'Hynao | 3 700 € |
| ➤ Maison Pour Tous | 3 100 € |
| ➤ Minute Papillon | 200 € |
| ➤ La Toupie Volante | 500 € |
| ➤ École de musique INTERVALLES | 8 000 € |
| ➤ BD LIRE 86 | 2 500 € |
| ➤ Association des Parents d'Élèves | 1 000 € |
| ➤ Société des Mobilisés | 800 € |
| ➤ Groupement des Commerçants | 300 € |
| ➤ Comité de jumelage Lorch | 800 € |
| ➤ Comité de jumelage Sonning | 500 € |
| ➤ Foyer Collège Renaudot | 180 € |
| ➤ Chambre des Métiers de la Vienne | 350 € |
| | <u>24 755 €</u> |

✓ Fanny ABRIAT présente les propositions pour les associations sportives :

| | |
|---------------------------|----------------|
| ➤ ACCA | 340 € |
| ➤ Athétisme de Smarves | 500 € |
| ➤ Canikazes 86 | 3 300 € |
| ➤ GV du Clain | 600 € |
| ➤ Club de Judo du Miosson | 700 € |
| ➤ Ishiki Dojo | 400 € |
| ➤ Club de Badminton | 4 000 € |
| ➤ Club de Football | 17 000 € |
| ➤ Team Handisport Ligugé | 1 500 € |
| ➤ Club de Volley-Ball | 400 € |
| ➤ Les Passe Partout | 300 € |
| ➤ Tennis de Table | 700 € |
| ➤ UCC Hand Ball | 1 200 € |
| ➤ Viliteuil Tennis | <u>2 000 €</u> |
| | 32 940 € |

FIXATION D'UN FORFAIT DE CAPTURE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

Il est proposé de débattre sur le prix demandé aux propriétaires d'animaux que la SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal) prend en charge ou capture sur le domaine public.

Actuellement la Commune facture 100 € quand le propriétaire de l'animal est identifié.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de fixer à 70 Euros la somme demandée au propriétaire de l'animal.

APPROBATION DES TARIFS DE PHOTOCOPIES

Monsieur le Maire propose de modifier le prix des photocopies (modifié la dernière fois en 2007).

Tarifs actuels :

- Format A4 noir et blanc : **0.15 €**
- Format A4 couleur : **0.30 €**
- Format noir et blanc recto-verso : **0.25 €**
- Format A3 noir et blanc : **0.30 €**
- Format A3 noir et blanc recto-verso : **0.50 €**

Il est proposé :

- Format A4 noir et blanc : **0.20 €**
- Format A4 noir et blanc/recto-verso : **0.25 €**
- Format A4 couleur : **0.30 €**
- Format A4 couleur / recto-verso : **0.35 €**
- Format A3 noir et blanc : **0.40 €**
- Format A3 noir et blanc / recto-verso : **0.45 €**
- Format A3 couleur : **0.50 €**
- Format A3 couleur / recto-verso: **0.55 €**

Le Conseil Municipal valide ces nouveaux tarifs pour les photocopies.

APPROBATION DES TARIFS DU SÉJOUR JEUNES EN BRETAGNE

Il est proposé d'adopter les tarifs du séjour en Bretagne qui aura lieu lors des prochaines vacances de Pâques (du 23 avril au 29 Avril) Lieu : Mahalon (Finistère) (Vers Douarnenez).

Les 12 participants sont connus (3 CM2 et 9 collégiens)

- QF 1 : 100 €
- QF 2 : 125 €
- QF 3 : 145 €
- QF 4 : 170 €
- QF 5 : 200 €
- QF 6 : 220 €
- Hors commune et QF non communiqué : 380 €

Le Conseil Municipal valide les tarifs ci-dessus pour le séjour en Bretagne qui aura lieu du 23 au 29 Avril 2022.

MARCHES PUBLICS

RÉAMÉNAGEMENT DE LA POSTE EN LOGEMENTS ET SALLE POUR LES ASSOCIATIONS

APPROBATION D'UN AVENANT N°1 AU LOT N°6

Il est proposé un avenant n°1 au lot n°6 (de l'entreprise DELHOUME de Ligugé).
Il s'agit de la fourniture et pose de renfort en KKK/ localisation de l'escalier RDC et R+1, pour 5 800 € HT. Le montant du marché de 117 577.39 HT passe donc à 123 377.39 HT.

Le Conseil Municipal accepte cet avenant.

APPROBATION D'UN AVENANT N°2 AU LOT N°2

Il est proposé un avenant n°2 au lot n°2 (VRD- Gros oeuvre) de l'entreprise CONTIVAL de Lusignan.
Il s'agit de la réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales pour un montant de 15 643.401 € HT. Le montant du marché de 177 922.82 HT passe donc à 193 566. HT.

Le Conseil Municipal accepte cet avenant.

APPROBATION D'UN AVENANT N°3 AU LOT N°2

Il est proposé un avenant n°3 au lot n°6 (Menuiseries intérieures bois) de l'entreprise CONTIVAL de Lusignan.
Il s'agit de travaux supplémentaire avec sciage et pose de pierres de placage, pose coffret de puissance électrique pour un montant de 1 665.02 € HT. Le montant du marché de 193 566 € HT passe donc à 195 231.24 € HT.

Le Conseil Municipal accepte cet avenant.

LANCEMENT DU MARCHÉ D'ASSURANCES

Monsieur le Maire informe qu'un marché public pour les assurances de la Commune va être lancé le 13 Avril 2022 pour une durée de 5 ans (1^{er} Janvier 2023 au 31 Décembre 2027).

Il s'agit d'un marché avec 5 lots :

1. Dommages aux biens,
2. Responsabilité générale et individuelle accidents et responsabilité civile,
3. Protection juridique et fonctionnelle (des élus et des agents),
4. Flotte automobile et missions (déplacement des élus et des agents),
5. Risques statutaires (assurances des agents)

DÉLIBÉRATIONS DIVERSES

AVIS SUR LE PROJET DE MODIFICATION DU PLU D'ITEUIL

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet de modification du PLU d'ITEUIL.

PARTICIPATION FINANCIÈRE EN SOLIDARITÉ AVEC LA POPULATION UKRAINIENNE

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3 500 Euros (1 Euro par habitant) à la CROIX ROUGE pour venir en aide au peuple Ukrainien.

COMMISSIONS COMMUNALES

PRÉSENTATION DES TRAVAUX DANS LES DIFFÉRENTS DOMAINES DE COMPÉTENCES

Les Vice-présidents des commissions évoquent les travaux des différentes commissions communales.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Monsieur Bernard MAUZÉ informe le Conseil Municipal des différents dossiers présentés lors du dernier Conseil Communautaire.

DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises dans le cadre des délégations qui lui sont accordées.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

REMERCIEMENTS



Ligugé le 13 Avril 2022

Le Maire,

Bernard MAUZE